



RESTITUTION des manuels scolaires

samedi 9 juin 2018, par [Principale](#)

Les manuels prêtés pour l'année devront être retournés au collège par les élèves selon un planning et une organisation précisés ci-dessous

Chaque classe est prévue pour rendre ses manuels à un jour et une heure précise, qui ne sont pas modifiables.

	Vendredi 22 juin	Lundi 25 juin
08:00	3ème1	4ème1
08:30	3ème2	4ème7
09:00	3ème6	5ème6
09:30	3ème8	5ème5 (Attention AP mais classe entière ce jour-là)
10:00	3ème3	5ème1
10:30	3ème4	5ème2
11:00	3ème5	5ème3
11:30	3ème7	5ème4
12:00		5ème7
12:30		
13:00		6ème1
13:30		6ème7
14:00	4ème2	6ème4
14:30	4ème4	6ème8
15:00	4ème5	6ème5
15:30	4ème6	6ème6
16:00	4ème3	6ème2
16:30		6ème3

Les manuels seront cette année récupérés dans deux salles au Rez-de-chaussée côté stade. Un fléchage sera mis en place

L'absence de fiche de prêt de livres scolaires signée par les parents et rendue en septembre 2017 nous contraindra à considérer que les livres étaient en bon état à la distribution.

- Au jour et heures prévus pour leur classe, les élèves se présenteront avec leurs livres rangés dans l'ordre suivant (le même que celui qui figure sur la fiche de prêt) : Français - grammaire s'il y a lieu - histoire-géographie - mathématiques - physique-chimie - SVT - LV1 - LV2 - Latin - Grec.
- Les élèves de la section inter rendront leurs manuels d'anglais et d'HG à leurs professeurs de ces matières.

- La couverture de protection de chaque livre devra être enlevée si elle n'est pas scotchée sur le livre.
- Si un élève ne peut être présent pour rendre ses livres, il devra être représenté par ses parents (ou un adulte ayant délégation). **Il n'est pas possible de faire rendre les livres par un « copain »**, car il peut y avoir une facture à acquitter.

Les élèves de 3^e qui souhaitent garder leurs livres de français, mathématiques et HG et sciences avant le DNB pourront le faire contre un chèque de caution de 15€ par livre. Ils devront rendre ces livres le vendredi 29 juin (une permanence sera assurée entre 13h30 et 14h30), et leur chèque de caution leur sera alors restitué.

A partir du mardi 03 juillet, 12h, les livres non rendus seront facturés et les cautions encaissées.

Nous remercions les parents et élèves de respecter l'organisation et les délais. Plus de 880 élèves doivent rendre leur manuel en fin d'année. Nous ne pouvons nous adapter aux situations individuelles.